



## **REGLEMENT INTERIEUR - FORMATION 2 ROUES**

Le Centre de Formation PALAYER 84 a le plaisir de vous accueillir dans ses locaux pour votre formation

**Nous vous remercions de bien vouloir lire et respecter le règlement intérieur.**

Le parking mis à votre disposition est en **SENS UNIQUE**, veuillez respecter le sens des flèches afin de ne pas bloquer la circulation lors de votre arrivée et lors de votre sortie.

Nous vous demandons de respecter tout le matériel mis à votre disposition, aussi bien en salle que sur la piste et sur la route.

Il est formellement interdit de fumer et manger dans les salles de cours.  
Hall d'accueil pour boissons et petite restauration. (coin détente).

Les sanitaires sont au fond du bâtiment

A l'extérieur un cendrier est à votre disposition pour récupérer vos mégots....

### **TENUE VESTIMENTAIRE :**

**port du casque – obligatoire - (norme CE ou E)**  
**gants avec attache au poignet – obligatoire – (norme CE ou E)**  
**chaussures montantes qui couvre les chevilles – obligatoire –**  
**veste manche longue**  
**pantalon long (pas de jogging)**

**Prévoir des vêtements de rechange en cas de pluie.**

**Pendant la saison estivale veuillez apporter à boire ( piste en plein soleil il y fait très chaud)**

**Veuillez vérifier l'état de votre permis de conduire car un permis détérioré ne sera pas accepté par l'inspecteur = pas d'examen. (permis en plusieurs morceaux, rafistolé avec du ruban adhésif, non lisible...) Veuillez demander un nouveau titre sur le site ANTS .**

**Pour tous les examens pratiques HC et CIRCU il est obligatoire de présenter le permis de conduire et la carte d'identité ou passeport**

Nous vous demandons de respecter les dates de vos formations ainsi que les horaires des cours :  
Pour les stages motos accélérés les stagiaires se présentent impérativement dès **8 heures** le matin (début des cours) et ce jusqu'à 12 h et dès **13 h** l'après-midi et ce jusqu'à 16 h (fin des cours)

**Nous n'acceptons pas les retardataires.**

Tout retard ou absence pénalise le groupe des stagiaires. Il ne sera pas possible d'intégrer un retardataire lors d'une séance circulation (conduite sur route)

Au cas où vous ne pouvez pas vous rendre à un cours moto prière d'avertir le bureau au 04 90 62 01 34 ou sur le portable d'Eric PALAYER : le gérant - responsable formateur tous permis : 06 40 94 96 75

Pour les cours théoriques (les 12 fiches orales) nous mettons à votre disposition un DVD moto qui est consultable **en salle UNIQUEMENT** : Il est formellement **interdit** de l'emporter : (propriété exclusive du Centre de Formation)

Le livre de code moto est à connaître parfaitement lors de l'examen HC car vous serez interrogé par l'inspecteur sur une fiche orale tirée au sort. Veuillez apprendre toutes les fiches.

Vous avez reçu en début de stage un « livret stagiaire », veuillez vous y référer et l'apporter à chacune de vos leçons, il vous servira de guide théorique et pratique et aussi pour noter vos rendez-vous.

**Nous vous conseillons d'inscrire vos nom et prénom sur tous documents remis**

En leçon de conduite vous devez avoir avec vous votre permis de conduire et votre carte d'identité en cas de contrôle des forces de l'ordre y compris le livret stagiaire.

Les pauses du matin ou après-midi (pour les stages accélérés) sont déterminées par votre formateur. Profitez de la pause pour passer vos appels téléphoniques.

Veillez éviter les sorties des salles de cours, notamment pour répondre au téléphone..... : **(rappel : les portables doivent être éteints)**, respecter vos collègues

**Ne pas déranger le secrétariat pour demander les dates d'examens** : elles sont communiquées par les formateurs qui eux seuls connaissent votre niveau de formation.

**Les examens ont lieu après la formation.**

ATTENTION : Le délai de **REprésentation aux examens après échec en HC ou CIR est parfois long** car dû à un manque d'inspecteurs, donc mettez toutes vos chances de votre côté pour réussir le permis notamment connaître les 12 fiches orales.

Veillez à laisser les locaux propres : salles de cours, sanitaires etc...

Le centre ne peut être tenu pour responsable en cas de vol d'effet personnel.

**TOUT MANQUEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR POURRA ETRE SUIVI DE SANCTION POUVANT ALLER JUSQU'A L'EXCLUSION DU STAGIAIRE.**

**Protection de vos données personnelles ( RGPD ) :**

Vos données personnelles sont récoltées uniquement pour inscrire votre dossier de demande de permis sur le site de l'état **ANTS** (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Elles ne sont pas divulguées à des tiers et sont protégées.

Ce règlement est affiché dans les salles.

Nous vous souhaitons une agréable formation.

L'équipe PALAYER est à votre disposition pour tous renseignements :

**Vos formateurs :**

Eric LOZNIEWSKI – Eric PALAYER - Philippe JOSIEN – Christian TALLET

**L'Administratif :** Magali LLOPIS et Fanny EYNARD : secrétaires

**La Direction :** Mr PALAYER Éric, gérant, coordinateur formation, formateur tous permis